DIOCÈSE DE NANTERRE

ENSEMBLE PASTORAL SAINT-JEAN-BAPTISTE
BIENHEUREUSE-ISABELLE-DE-FRANCE DE NEUILLY

WWW.SJBNEUILLY.FR

DIMANCHE 31 JANVIER 2021
4E DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – *B* – N°19

2 FÉVRIER : LA PRÉSENTATION

Quarante jours après la naissance de Jésus, Marie et Joseph portèrent l'enfant au Temple. Leur intention était de le présenter au Seigneur comme le faisaient toutes les familles désireuses d'être fidèles à la Loi de Moïse.

Leur fidélité est plus explicite encore lorsque nous les voyons présenter leur enfant. Ceci est un rite d'une plus grande profondeur. D'une part il fait appel à l'histoire d'Abraham, fondateur de la foi et père du peuple de Dieu. Rappelons-nous que Dieu lui donna un fils dans sa vieillesse : l'enfant du miracle puisque Sara l'épouse d'Abraham ne pouvait avoir d'enfant. Lorsqu'Isaac est grand, Dieu met la foi d'Abraham à l'épreuve : il lui demanda de sacrifier son enfant. Bien sûr, nous savons que Dieu arrêta le bras d'Abraham. Mais il lui dit en même temps « Tu ne m'as pas refusé ton fils. » Par là, Abraham affirmait que son fils appartenait à Dieu à cause des circonstances mêmes de sa naissance. Mais il indiquait aussi que toute maternité, toute paternité étaient un don de Dieu. C'est bien ce double acte de foi qu'exprime la présentation de Jésus au Temple. Foi en Dieu de qui vient tout bien et donc aussi l'un des plus grands, celui de mettre au monde un enfant. Foi en cet enfant aussi dont la destinée lui est propre. Comme tout être humain, cet enfant porte déjà en lui la dignité d'une vocation personnelle que lui adresse Dieu : appel à vivre, appel à aimer, appel à répandre la vie à son tour, appel à la vie éternelle. Toute une conception du devoir des parents est ici engagée. Cultiveront-ils l'enfant comme un bien propre pour leur avantage et leur joie ? Ou bien se consacreront-ils à son service, au service de sa croissance et de sa vocation comme on le ferait d'un trésor qui nous aurait été confié ? Voilà pourquoi les parents devaient venir présenter à Dieu leur premier-né afin de bien marquer que l'enfant appartenait à Dieu.

Le sens de la Présentation au Temple, déjà si remplie de vérité pour toute paternité et toute maternité, combien est-il encore plus vrai en ce qui concerne Jésus. Non seulement il est un enfant comme les autres enfants, fruit certes de la fécondité humaine, mais fruit avant tout de l'amour Trinitaire. Pourtant Jésus, nous le croyons fils éternel du Père. Nous assistons en fait à l'entrée du Fils de Dieu en sa propre demeure. Le vieillard Siméon, dans cette même foi, prend l'enfant dans ses bras et annonce qu'il n'est autre que le Messie « lumière pour éclairer les nations et gloire d'Israël. »

C'est pourquoi la liturgie de la fête comporte le rite de la lumière - d'où le nom ancien de « **chandeleur** ». Pourquoi ne pas lui redonner, aujourd'hui, son sens profond ? Comme à toutes les époques sans doute mais avec une ampleur étonnante, on dirait que les ténèbres recouvrent nos sociétés : on voit une humanité déboussolée, livrée sans repères aux idéologies, à l'égoïsme, à la pandémie. De partout, cependant, nous voyons des interrogations graves se lever : quel est le sens de la vie ? Mille réponses sont données qui trouvent chacune leur clientèle et qui, ensemble, dénotent le désarroi de beaucoup tellement avides de sens qu'ils sont prêts à se jeter dans les bras du premier charlatan venu. Combien se réfugient dans des plaisirs égoïstes afin d'oublier l'angoisse qu'il y a à affronter des situations impossibles ?

Supplions le Seigneur d'éclairer notre monde et d'augmenter notre foi. Si nous croyons vraiment en elle, nous saurons trouver les mots et les gestes pour la transmettre à tant de nos contemporains qui ne veulent pas se satisfaire d'une marche à tâtons dans la nuit.

Père Bernard Breton

LES HORAIRES
en vigueur depuis le 16 janvier

À SAINT-JEAN-BAPTISTE

- **Les messes dominicales**
  le samedi : **16h30**
  le dimanche : 9h30, 11h, **16h30**
- **Les messes en semaine**
  du lundi au samedi : 12h15
- **L'accueil par un prêtre**
  rencontre, confession
  du lundi au vendredi : 17h à 18h
- **Confessions** *dans l'église*
  le samedi : 16h à 17h30
- **L'accueil** 1 rue de l'Eglise
  du lundi au vendredi :
  9h à 12h et 14h30 à 17h30
  le samedi : 10h à 12h

À BIENHEUREUSE-ISABELLE

- **Messe dominicale :** 11h

Saint Jean Paul II, en 1997, a institué la Journée de la vie consacrée le 2 février, en la fête de la Présentation du Seigneur au temple.

De la même manière que la consécration de Jésus préfigure son offrande sur la Croix, l'engagement prononcé par les personnes consacrées les invite à donner leur vie pour le Christ.

Il est beau et juste de remercier le Seigneur pour le grand don de la vie consacrée (*quelque soit sa forme et elles sont variées*), qui enrichit et réjouit l'Église par la multiplicité des charismes et le dévouement de tant de vies totalement données au Seigneur et aux frères.

Rendons grâce pour celles et ceux qui se sont engagés dans cette vie consacrée à la suite du Seigneur et sachons, tout en priant pour eux, leur dire « **MERCI** » publiquement et/ou directement.

Nous avons tous un religieux ou une religieuse dans notre entourage ou dans notre quartier.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Mardi 2
Présentation du Seigneur *fête*
Mercredi 3
Saint Blaise *évêque et martyr* (+ 320)
Saint Anschaire (Oscar) *évêque* (+ 865)
Vendredi 5
Sainte Agathe *vierge et martyre* (+ 251)
Samedi 6
Les martyrs du Japon : saint Paul Miki et ses compagnons (+ 1597)
Dimanche 7
5e du Temps Ordinaire – B

M&Ms Création d'une équipe "Marthe et Marie"

Plusieurs actions sont mises en route :

- Collaboration avec les " Chantiers Education " des AFC de Neuilly - mensuel - sur inscription

Réunion d'information **mercredi 3 février** à **20h45** (lien pour se connecter sur le site de la Paroisse).

- Mise en place de groupes de partage "Le Temps des M&Ms" - mensuel - sur inscription
- Mise en place de groupes de Prière des Mères - hebdomadaire - sur inscription

EquipeMartheMarie_SJB@outlook.com
Plus d'informations sur www.sjbneuilly.fr/
Contact : Anne-Claire Freudenreich - 07 82 85 77 99

Thème : **« Chastes avec saint Joseph »**
Inscriptions pour le chapitre de Saint-Jean-Baptiste :
Laurent Bazini 06 60 33 46 79 - sjb.st.joseph@gmail.com
Programme (en fonction des restrictions sanitaires) sur :
https://marche-de-st-joseph.fr/actualite/edition-2021

Lundi 1er février, 14h30 : réunion du MCR (Mouvement Chrétien des Retraités)
Dimanche 7, 11h : 1ère communion d'enfants de 7 ans

INTENTION DE PRIÈRE DU PAPE POUR LE MOIS DE FEVRIER

La violence contre les femmes :
Prions pour les femmes victimes de violence, afin qu'elles soient protégées par la société et que leurs souffrances soient prises en compte et écoutées.

FAIRE UN LEGS À MA PAROISSE ? REUNIONS D'INFORMATION

La fiscalité française autorise une personne qui n'a pas d'enfants, à **désigner l'Eglise comme légataire universel** et ainsi exonérer ses neveux, si elle en a, de tous droits de mutation. Par exemple, pour un patrimoine de 10 000€, en l'absence de testament, l'Etat reçoit normalement 5 500 € et les neveux et nièces 4 500 €.
En revanche, si vous faites un testament et mettez l'Association Diocésaine de Nanterre en légataire universel, l'Eglise recevra 3 000€, l'Etat 2 500€, et vos neveux bénéficieront toujours des 4 500€.
D'autres possibilités existent également pour les parents ayant des enfants. Le processus nécessite des explications complémentaires qui ne peuvent se résumer ici.

Une réunion d'information sur le Legs, présentée par la Responsable Legs du Diocèse, et le notaire de l'Evêché, aura lieu **vendredi 5 février à 15h, 1 rue de l'Eglise**

Isabelle Ousset – *donsetlegs@diocese92.fr* – 01 41 38 65 64

3 autres réunions sont proposées en plus sur Neuilly :
jeudi 11 février, 15h à St-Pierre et 15h à St-Jacques
vendredi 12 février, 15h à St-Pierre

Création d'un groupe d'éveil à la foi pour les enfants polyhandicapés

La paroisse Saint-Justin de Levallois propose aux enfants touchés par un handicap sévère un lieu pour découvrir et prier Jésus Christ, et lance cette année un petit groupe d'éveil à la foi, avec une pédagogie adaptée, pour les 4-10 ans non scolarisés.
Contact : Anne-Charlotte Rambaud
ac.rambaud@gmail.com 06 43 59 45 90

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Tous les samedis dans l'église Saint-Jean-Baptiste de **12h45 à 16h**. Venez porter toutes les intentions de la vie de la paroisse et celles du monde.

NOS JOIES, NOS PEINES

Il y a projet de mariage entre :
Jean-Grégoire Masson et Aurélie Flagès le 17 juillet 2021 à Pithiviers (45) ; Antoine Fromantin et Pauline Quirouard-Frileuse le 7 août 2021 en Périgord ; Michael Gros et Marion Asta le 27 août 2021 à Terracina (Italie)

Ont été célébrées les obsèques chrétiennes de :
Jean-Philippe Monpezat (64 ans)

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE
1, rue de l'Église – 92200 Neuilly-sur-Seine
tél. 01 46 24 54 76
courriel : saintjeanbaptiste.neuilly@wanadoo.fr
Messes dominicales : samedi 16h30, dimanche 9h30, 11h, 16h30
Messes en semaine : lundi à samedi 12h15

PAROISSE BIENHEUREUSE-ISABELLE
1bis, place de Bagatelle – 92200 Neuilly-sur-Seine
tél. 01 41 92 05 90
courriel : bienheureuse.isabelle@wanadoo.fr
Messe dominicale : dimanche 11h